VOTE QUORUM: 300 Nombre de délégués: 598 Votants: 104 Présents: 95 Pouvoirs 9 Pour: 104 Abstention: 0

Contre:

COMITE SYNDICAL du SIED 70

des 18 et 25 mars 2023

Dates de convocation : 28 février 2023 et 20 mars 2023

DELIBERATION N° 5

OBJET: Compte Administratif 2022 du budget principal

0

Monsieur le Président précise que les salaires des agents intervenant pour les budgets annexes sont financés par le budget principal.

Le Comité syndical procède ensuite à l'examen du compte administratif du budget principal dressé par Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Président, dont les réalisations, y compris la reprise des résultats de 2021 sont les suivantes :

Libellé	Section d'investissement	Section de fontionnement	Total
Recettes	14 999 240,00 €	7 317 651,54 €	
-Dépenses	17 394 348,47 €	5 001 701,70 €	
= Solde d'exécution	- 2 395 108,47 €	2 315 949,84 €	- 79 158,63 €
+ Résultat antérieur reporté	- 655 738,93 €	6 034 404,82 €	5 378 665,89 €
= Résultat de clôture	- 3 050 847,40 €	8 350 354,66 €	5 299 507,26€
+ Restes à Réaliser	- 2 768 183,59€		
Recettes	5 047 680,72 €		
-Dépenses	7 815 864,31€		
= RESULTAT FINAL	- 5819030,99€	8 350 354,66 €	2 531 323,67 €

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Pascal GAVAZZI, en l'absence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX :

- 1) ADOPTE la répartition des charges salariales 2022 sur les budgets annexes telle qu'elle figure sur le tableau annexé à la présente délibération.
- 2) CONSTATE les identités de valeurs du compte administratif avec le compte de gestion.
- 3) RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :

- dépenses d'investissement :

7 815 864.31 €

- recettes d'investissement :

5 047 680,72 €

- **4) ARRETE** le compte administratif 2022 du budget principal tel qu'il est annexé à la présente délibération avec un excédent global de clôture de 5 299 507,26 €
- P J: Tableau de répartition des charges salariales 2022 Compte administratif 2022 du budget principal

Pour extrait conforme Le Président,

Jean-Marc JAVA



REÇU EN PREFECTURE 1e 03/04/2023